

**POLITIQUE FAMILIALE
ET DÉMARCHE
MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS
DE SAINT-VALÈRE**



La famille
au coeur
de nos préoccupations





MOT DU MAIRE

C'est avec grand plaisir que je vous présente la politique familiale municipale de Saint-Valère et le plan d'action qui s'y rattache. L'avènement de la politique familiale est une étape importante et la gestion municipale en est partie prenante en raison de son rôle d'agent de changement social.

La volonté de la politique se veut favorable aux familles et, par conséquent, est portée par l'ensemble du conseil municipal, preuve de notre désir de maintenir nos acquis en consolidant notre milieu de vie.

Cette politique n'aura de sens que si tout un chacun fait en sorte que les actions retenues soient adaptées à la réalité de nos familles valériennes. Nous voulons faire de notre municipalité un endroit stimulant en misant sur les facteurs qui créent un milieu de vie dynamique et accueillant.

Je remercie celles et ceux qui ont collaboré à l'élaboration de cette politique destinée à devenir un outil au service du mieux-être des familles valériennes. Je formule aussi le souhait que cette initiative reçoive tout l'appui dont elle a besoin de la part du milieu municipal, puisque c'est là un des gages de son succès.



Louis Hébert



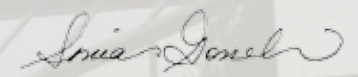
MOT DE LA RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES

En tant que responsable des questions familiales de la municipalité et du comité sur la politique familiale ainsi qu'au nom du comité famille de Saint-Valère, j'ai le plaisir de vous parler d'un dossier qui me tient à cœur et dans lequel je me suis engagée.

L'avenir de toute une communauté repose sur les gens qui l'habitent et qui s'y impliquent, que ce soit les enfants, les jeunes, les parents ou les aînés, tous représentent un moteur pour son développement. Par leur implication et leur collaboration avec les intervenants, chacun apporte un dynamisme et une vitalité qui permet de créer un milieu de vie stimulant, correspondant aux besoins et aux aspirations de tous les citoyens.

En tant que conseillère municipale, mon mandat sera de travailler avec le conseil afin de mettre en place des actions concrètes en lien avec cette politique familiale, élaborée par le comité famille.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité famille pour leur collaboration et engagement dans la préparation ainsi que la réalisation de ce document.



Sonia Gosselin



Il n'est pas de bien aussi précieux
que le sourire de ceux que l'on aime

-Romain Guilleaumes

MOT DE LA CHARGÉE DE PROJETS



C'est avec un plaisir soutenu que j'ai accepté le mandat de chargée de projets pour l'accompagnement, la préparation des rencontres du comité famille ainsi que du parachèvement de la politique familiale et du programme Municipalité amie des aînés pour la communauté de Saint-Valère.

Ce fut une grande opportunité pour moi de soutenir une équipe dynamique de bénévoles afin d'orienter le conseil municipal, dans leurs interventions et prises de décisions, quant aux besoins et aux aspirations des familles et des aînés.

Comme vous l'avez constaté, le plan d'action est réparti sur trois ans et orchestre une amélioration réfléchie et sensibilisée de la vie à Saint-Valère. Ce sera désormais au comité de suivi d'entrer en action et de concrétiser les fruits d'une démarche de réflexions qui s'est échelonnée sur toute une année.

Je souhaite bon succès aux membres du comité famille ainsi qu'à tous les citoyens de Saint-Valère, et que chacun s'approprie le contenu de ce tout nouveau document-cadre, en participant à la réalisation des projets choisis.

Vous côtoyer fut un honneur et un travail captivant, même édifiant, et j'ai été alimenté par le fil conducteur de l'engagement monumental que vous avez démontré envers votre municipalité.

Anik Pelchat

LE COMITÉ FAMILLE DE SAINT-VALÈRE



MANON BABIN
Représentante des familles



LOUISE MARCHAND
Représentante des familles



MARTIAL BERGERON
Représentant des aînés



CORINNE CHOUINARD
Représentante des jeunes



JOCELYN JUTRAS
Directeur général



SONIA GOSSELIN
Responsable des questions familiales



Décider d'avoir un enfant, c'est accepter
que votre coeur se sépare de votre corps
et marche à vos côtés pour toujours

- Katharine Hadley

MANDAT DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Comme énoncé en janvier 2010, le conseil municipal démontrait l'intérêt qu'il accorde à la famille et qu'il entend intervenir dans l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population.

- ❖ Fournir à la municipalité un cadre de référence, basé sur la notion de « penser et agir famille », permettant de guider l'ensemble des décisions municipales;
- ❖ Contribuer à faire de Saint-Valère un milieu de vie adapté aux besoins des familles, en partenariat avec celles-ci et avec les autres intervenants du milieu municipal et extramunicipal. Nous entendons par « intervenant » autant les personnes bénévoles que celles rémunérées;
- ❖ Développer un fort sentiment d'appartenance.

MISSION ET VISION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Notre politique familiale veut inciter l'intégration des familles et des aînés dans la vie communautaire.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

Une famille est une communauté de personnes réunie par des liens de parenté. Elle est dotée d'une personnalité juridique, d'un nom, d'un domicile et d'un patrimoine, favorisant le développement social, physique et affectif. Elle représente également une institution sociale économique. Chaque foyer s'exprime par un modèle différent, soit traditionnel, monoparental, recomposé ou d'accueil, et chacun assure la transmission des valeurs individuelles et collectives. Ces familles apprécient la culture et l'expérience acquises par les générations antérieures. La famille est appelée à préserver la continuité de la communauté...

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

- ❖ Développer, en tout temps, le réflexe de « penser et agir » en rapport à la famille lorsque des décisions sont prises et des actions mises en place;
- ❖ Renforcer le sentiment d'appartenance, d'intégration et de solidarité entre les différents modèles de familles de la municipalité;
- ❖ Inviter les aînés à demeurer actifs en leur offrant des services qui correspondent à leurs besoins;
- ❖ Rendre l'entraide et le maintien à domicile plus accessibles pour les aînés;
- ❖ Guider et appuyer l'administration municipale dans ses orientations stratégiques en regard aux familles et aux aînés;
- ❖ Intéresser, rapprocher et impliquer les familles, les aînés et les membres du conseil municipal aux objectifs de la politique familiale.

SLOGAN DE LA POLITIQUE FAMILIALE

La famille au coeur de nos préoccupations.

LOGO DE LA POLITIQUE FAMILIALE



Le logo choisi pour illustrer la politique familiale de Saint-Valère est celui de M^{lle} Corinne Chouinard.



On ne peut donner que deux choses à ses enfants : des racines et des ailes

- Proverbe juif

PORTRAIT DES FAMILLES ET DES AÎNÉS DE SAINT-VALÈRE

En 1835, les premiers arrivants étaient des Acadiens établis à Saint-Grégoire. Ils fondent la mission de Saint-Jules-de-Bulstrode en 1848, qui deviendra Saint-Valère-de-Bulstrode à l'occasion de l'érection canonique de la paroisse en 1860, reconnue civilement l'année suivante.

Les Valériens doivent leur dénomination collective à M. Valère Guillet (1796-1881), député du comté de Saint-Maurice de 1830 à 1836 et commissaire pour l'érection des paroisses de 1840 à 1878.

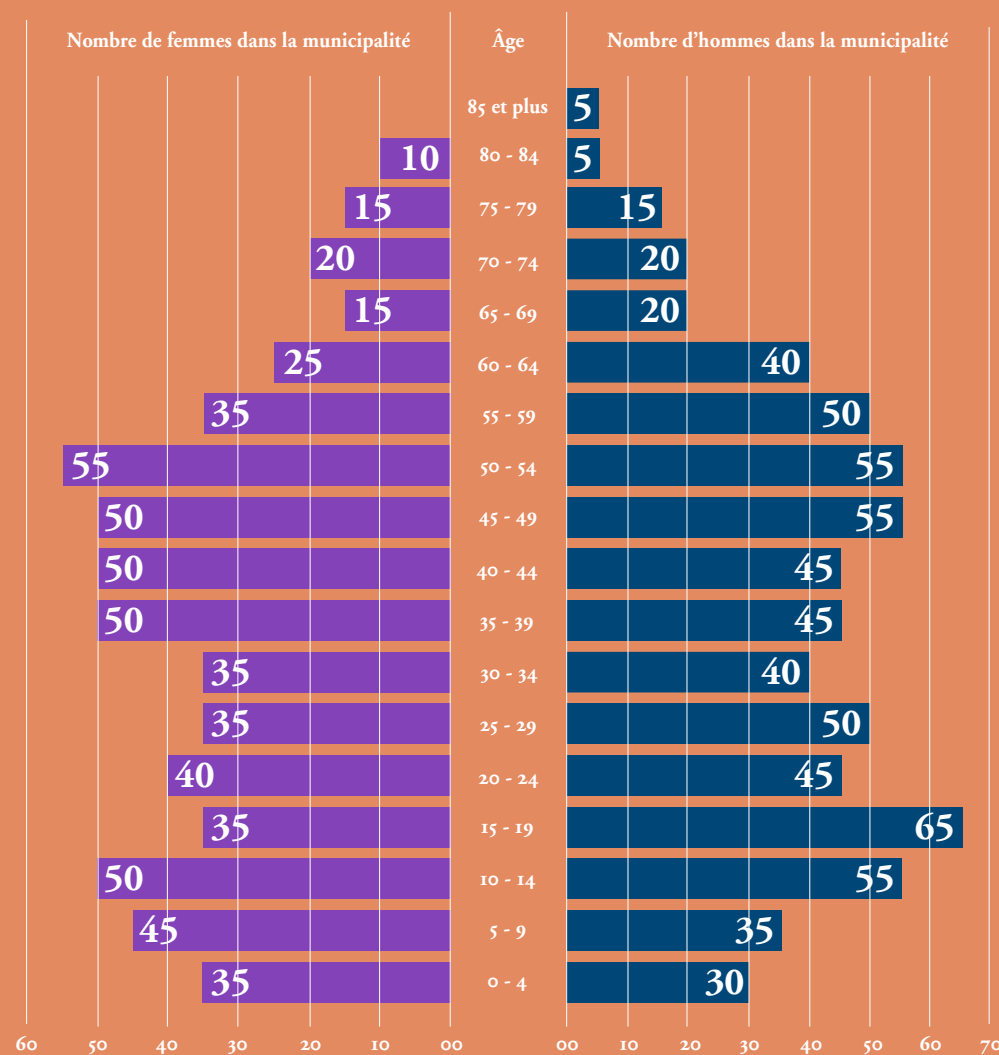
La municipalité de Saint-Valère compte aujourd'hui 1 312 résidents. Son territoire couvre une superficie de 108,13 kilomètres carrés, soit un des grands territoires agricoles de la MRC d'Arthabaska. Le relief plat est caractéristique de la vallée du Saint-Laurent.

Du réservoir Beaudet, la rivière Bulstrode sillonne le territoire de la municipalité. Nous y retrouvons 390 familles, réparties entre le village et la campagne, ce qui fait qu'environ 15 % de la population habite dans le cœur villageois et 85 % en campagne.

On y retrouve une faible diversité culturelle. Les quelques immigrants qui habitent Saint-Valère sont principalement d'origine européenne. La très grande majorité des citoyens sont de souche canadienne-française et de religion catholique.

STATISTIQUES DE SAINT-VALÈRE

L'avenir d'une municipalité dépend grandement de la population et de l'équilibre dans la courbe des âges. La municipalité de Saint-Valère, à l'image du Québec, a une population vieillissante. Par ailleurs, elle a vécu un important exode des jeunes par le passé et semble rectifier ce phénomène.



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

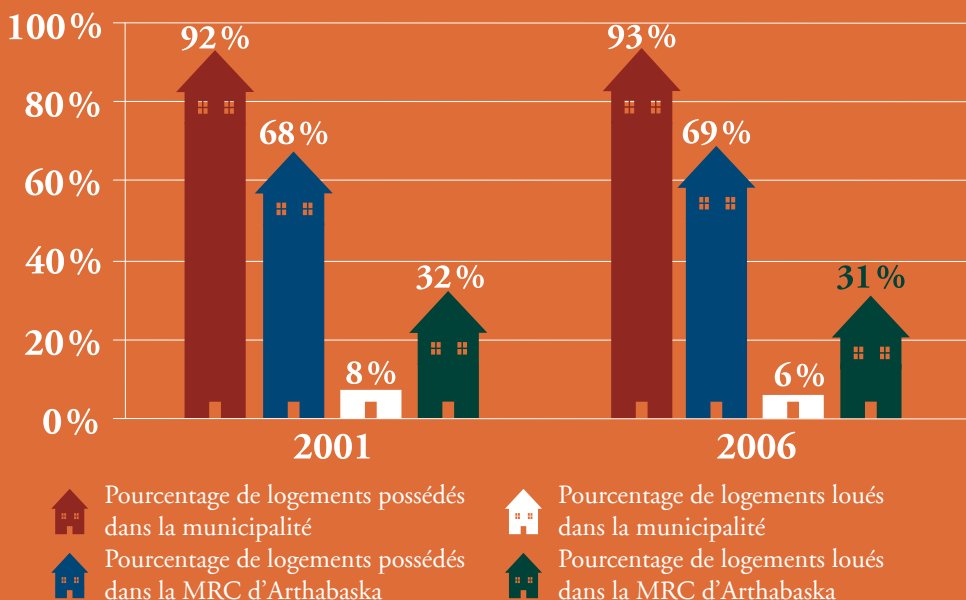


L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais un feu que l'on allume
- Michel Eyquem de Montaigne

PROPRIÉTÉS ET LOGEMENTS

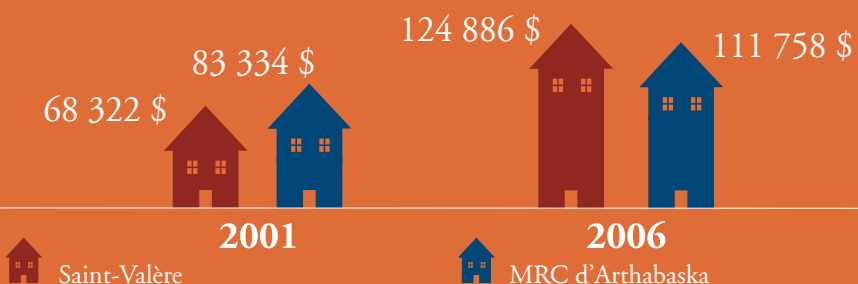
En 2006, il y avait plus de logements possédés à Saint-Valère (93 %) que dans la MRC d'Arthabaska (69 %).

CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS PRIVÉS OCCUPÉS



Comparativement à 2001, le coût moyen des logements possédés dans la municipalité a augmenté de 83 %, passant d'une moyenne de 68 322 \$ à 124 886 \$. Pendant la même période, la moyenne des propriétés augmentait de 75 % sur la MRC d'Arthabaska, passant de 83 334 \$ en 2001 à 111 758 \$ en 2006.

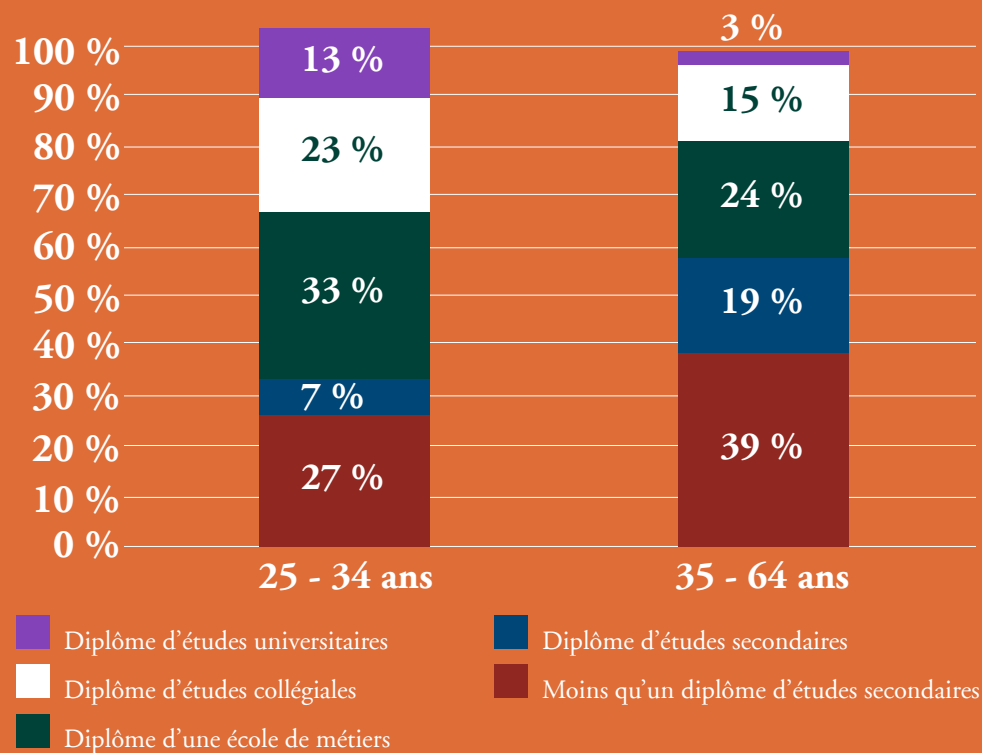
VALEUR MOYENNE DES LOGEMENTS POSSÉDÉS



TAUX DE DIPLOMATION

Voici, pour l'année 2006, le plus haut niveau de scolarité atteint selon les tranches d'âges de 25 à 34 ans et de 35 à 64 ans.

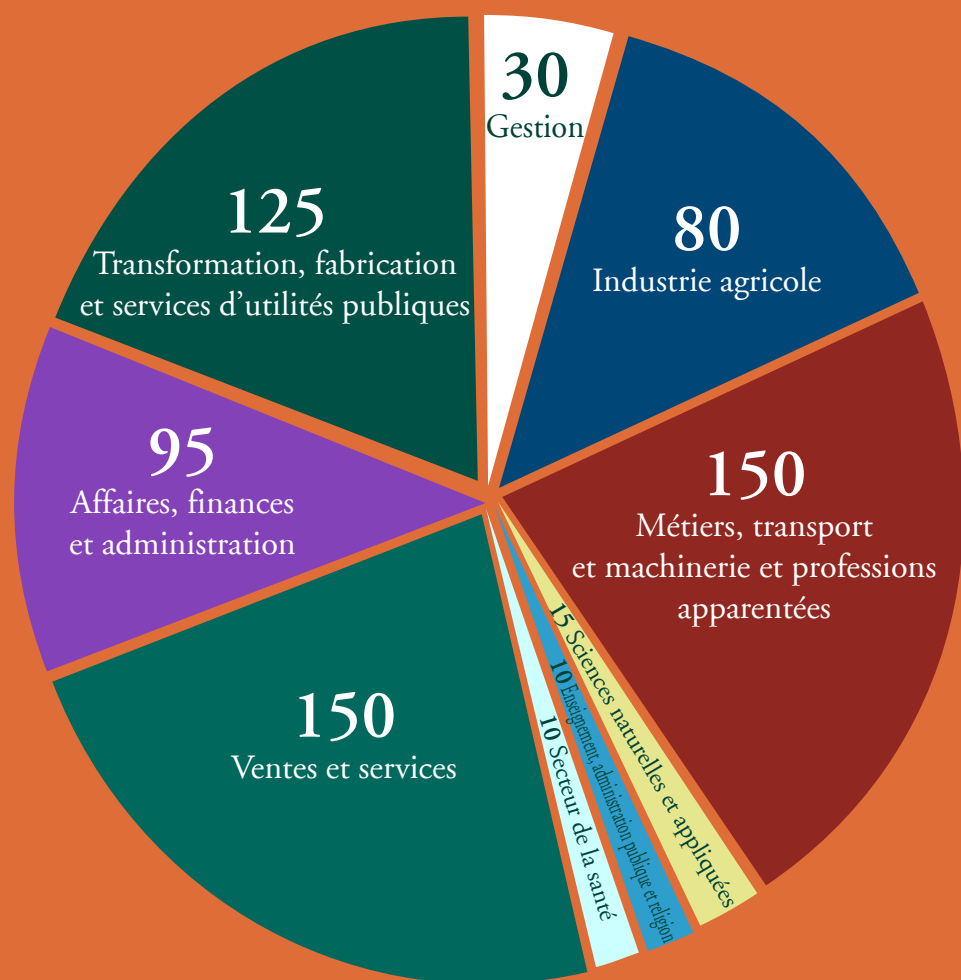
PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT





SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les gens de la population de Saint-Valère pratiquent des métiers dans différents secteurs professionnels. Sur les 670 personnes de plus de 15 ans qui composaient la population active de la municipalité, voici les différents secteurs d'activités répertoriés ainsi que le nombre d'employés qui les occupent.



RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Bien que les gens occupent des emplois dans les trois secteurs d'activités, celui qui compte le plus de travailleurs est le secteur tertiaire, soit celui de l'industrie des services. En effet, 43 % des personnes occupant un emploi dans la municipalité travaillent dans ce milieu.

Le secteur secondaire suit tout près derrière, récoltant 40 %. C'est dans ce secteur que l'on retrouve les travailleurs des industries manufacturières et de la construction.

Le secteur primaire, qui inclut les emplois relatifs à l'industrie agricole et à l'exploitation des ressources, se voit attribuer un pourcentage de 16 %.

Les statistiques ci-dessus s'appliquaient pour l'année 2006. Si l'on compare avec 2001, on observe une hausse d'employés des secteurs secondaire et tertiaire, passant respectivement de 37 % à 40 % et de 38 % à 43 %. Le secteur primaire a connu, quant à lui, une diminution de ses parts, passant de 24 % en 2001, à 16 % en 2006.



PRINCIPES DIRECTEURS

La Municipalité de Saint-Valère :

- ❁ Conçoit la famille comme étant le moteur de son bon fonctionnement et favorise l'implication de sa population;
- ❁ Privilégie la coopération et la concertation entre les différents organismes du milieu;
- ❁ Encourage l'intégration des familles et des aînés dans la vie communautaire;
- ❁ S'engage à prendre les moyens pour promouvoir la qualité de vie de l'ensemble des familles et des aînés.

PLAN D'ACTION DE SAINT-VALÈRE

AXE D'INTERVENTION 1 - ORGANISATION MUNICIPALE

Objectif : Assurer la pérennité d'un service de garde (camp de jour) et d'activités pour les plus jeunes (5 à 10 ans)

ACTION	ÉCHÉANCIER		
	2012	2013	2014
Coordonner un service de garde estival récurrent	X		
Déposer annuellement une demande de subvention pour le service de garde		X	

AXE D'INTERVENTION 2 - URBANISME

Objectif : Mettre en valeur un terrain municipal en bordure de la rivière Bulstrode, en un accès sécuritaire

ACTION	ÉCHÉANCIER		
	2012	2013	2014
Aménager un site municipal avec des bancs de parc, des tables à pique-nique et une descente à la rivière			X

AXE D'INTERVENTION 3 - TRANSPORT

Objectif : Encourager la mobilité des gens de Saint-Valère

ACTION	ÉCHÉANCIER		
	2012	2013	2014
Étudier la possibilité d'implanter le réseau TaxiBus jusqu'à Saint-Valère		X	X

AXE D'INTERVENTION 4 - RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Objectif : Faciliter l'accès aux soins à domicile pour les aînés de Saint-Valère

ACTION	ÉCHÉANCIER		
	2012	2013	2014
Identifier les personnes-ressources (agents de liaison) locales pour faire connaître les services disponibles des différents organismes et orienter les aînés vers les services nécessaires	X		
Soutenir l'équipe d'agents de liaison par l'accès à un local prêté par la municipalité	X		
Renseigner les aînés sur l'information pertinente concernant les services disponibles sur le territoire de la MRC		X	

AXE D'INTERVENTION 5 - LOISIRS ET CULTURE

Objectif 1 : Rendre accessibles les activités pour tous les résidents de Saint-Valère

ACTION	ÉCHÉANCIER		
	2012	2013	2014
Prise en charge des frais de loisirs par la municipalité	X		

AXE D'INTERVENTION 5 - LOISIRS ET CULTURE

Objectif 2 : Développer un tronçon sécuritaire cyclable qui rejoint Victoriaville

ACTION	ÉCHÉANCIER		
	2012	2013	2014
Élaborer un tracé cyclable optimal et sécuritaire vers Victoriaville et le Parc linéaire des Bois-Francis	X		

AXE D'INTERVENTION 6 - ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Objectif : Faciliter et promouvoir les services et les activités de la municipalité

ACTION	ÉCHÉANCIER		
	2012	2013	2014
Mettre en place un comité d'accueil	X		
Ajuster notre formule d'accueil des nouveaux arrivants	X		



Une maman formidable donne toujours
une grand-maman exceptionnelle

- Jean Gastaldi

REMERCIEMENTS

Un grand merci est adressé aux familles, aux aînés et à tous les citoyens qui ont accordé de leur précieux temps afin de nous faire part de leurs commentaires constructifs, leurs visions d'avenir et leurs suggestions éclairées pour notre milieu.

Une reconnaissance se doit d'être soulignée au soutien fourni par la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CLD) et la disponibilité indéfectible de son personnel, mesdames Renée Beauregard, Manon Deneault, Karine Martel et Anik Pelchat ainsi que des contractuelles, M^{mes} Jeanne Babineau et Stéphanie Dubois.

Nous tenons aussi à remercier le Carrefour action municipale et famille pour les services d'une accompagnatrice, soit M^{me} Denise Chayer, qui nous a aidés et soutenus dans cette aventure.

Bien entendu, nous remercions également le ministère de la Famille et des Aînés pour le soutien financier attribué à la réalisation de nos démarches de la Politique familiale et du programme Municipalité amie des aînés.

SOURCES D'INFORMATION

❁ MRC d'Arthabaska

www.mrc-arthabaska.qc.ca

❁ Carrefour action municipale et famille

www.carrefourmunicipal.qc.ca

❁ Statistique Canada

www.statcan.gc.ca

❁ Corporation de développement économique
des Bois-Francs (CLD)

www.cdebf.qc.ca



SERVICES MUNICIPAUX

BUREAU MUNICIPAL

2, rue du Parc
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450
Télécopieur : 819 353-3459
stvalere@mvalere.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi et mercredi :
9 h à 12 h et 13 h à 17 h
Jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h

Jocelyn Jutras

Directeur général et secrétaire-trésorier

Yvon Pellerin

Inspecteur de la voirie

Marie-Pier Danis-Théberge

Adjointe administrative
et inspectrice adjointe

ORGANISMES

AFÉAS

Lucie Leclerc, présidente
Téléphone : 819 353-1670

COMITÉ ACTION

Yvon Martel, président
Téléphone : 819 353-2580

COMITÉ DES LOISIRS

Manon Babin, coordonnatrice
Téléphone : 819 353-1335

CONSEIL DE LA FABRIQUE

Benoît Normand, président
Téléphone : 819 353-2522

CLUB DE L'ÂGE D'OR

François Bergeron, président
Téléphone : 819 758-1689

MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES

Rolande Aubry-Hébert, présidente
Téléphone : 819 402-2090

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Rémi Hébert, président
Téléphone : 819 353-2578

AUTRES SERVICES

GAUDREAU ENVIRONNEMENT

Téléphone : 819 758-VERT (8378)
www.groupegaudreau.com

GESTERRA

Téléphone : 819 758-4138
www.gesterra.ca

SERVICES D'URGENCE

9-1-1

SPAA

Téléphone : 819 758-4444
www.spaavic.com

BIBLIOTHÈQUE

2-A, rue du Parc
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Hélène Provencher-Hébert, responsable

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et mercredi :
14 h à 16 h et 18 h 30 à 20 h 30
Téléphone : 819 353-3464
Courriel : biblio127@crsbpcqlm.qc.ca



MUNICIPALITÉ
Saint-Valère

2, rue du Parc

Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

Téléphone : 819 353-3450 - Télécopieur : 819 353-3459

Site Internet : www.msvalere.qc.ca - Courriel : stvalere@msvalere.qc.ca